Ouestions orales

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CHÔMEURS À LONG TERME

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, il y a actuellement au Canada 824,000 travailleurs qui sont considérés comme des chômeurs à long terme, du fait qu'ils sont sans emploi depuis plus de trois mois. Ils représentent 52 p. 100 de tous nos chômeurs. C'est 9 p. 100 de plus que l'année dernière à pareille date. Qui plus est, madame le Président, quelque 600,000 étudiants vont bientôt venir sur le marché du travail grossir les rangs des Canadiens en quête d'un emploi permanent. Chacun des chômeurs qui figurent dans ces statistiques doit assumer sa part de malheur. Le premier ministre n'est-il pas capable de comprendre l'angoisse que ressent un travailleur qui se trouve en chômage, en constatant qu'il est sur le point de perdre ses prestations d'assurancechômage, qu'il va falloir qu'il s'inscrive à l'assistance sociale? Or, nous qui faisons partie d'une société réputée compatisante, n'avons-nous pas des devoirs envers ces gens-là, puisque c'est nous qui sommes responsables du chômage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Quand le député déclare que «c'est nous qui sommes responsables du chômage», madame le Président, je ne suis pas certain de comprendre ce qu'il veut dire. S'il insiste pour dire que c'est lui qui l'a créé, soit!; cependant, je ne suis pas prêt à admettre que c'est le gouvernement qui l'a créé. Le député admet peut-être que c'est de sa faute à lui. Mais quiconque envisage objectivement la crise mondiale actuelle—les pays de l'OCDE comptent à eux seuls plus de 30 millions de chômeurs—admettra difficilement que c'est le Canada qui réduit au chômage les travailleurs des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de tous les autres pays où le chômage est très élevé.

La crise a une dimension mondiale. Quant à nous, nous ne cherchons pas à nous dérober à la responsabilité que nous avons d'y faire face. Je le répète, il serait cruel d'adopter le point de vue du député et de prétendre pouvoir comme par magie fournir du travail à tous ces gens-là. Si le député détient la formule magique, je m'étonne que son parti n'y ait pas eu recours à l'époque où il exerçait le pouvoir et où son propre ministre des finances prédisait un taux de chômage de 10 p. 100 pour plusieurs années à venir. Si le parti tory détenait la formule magique, pourquoi ne l'a-t-il pas utilisée? S'il la détient maintenant, pourquoi les nombreux candidats à la direction du parti ne la font-ils pas connaître?

ON DEMANDE D'ÉTABLIR UN GROUPE D'ÉTUDE PARLEMENTAIRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le premier ministre se rend certainement compte que nous traversons au Canada, une crise sociale de proportions inégalées jusqu'ici. Il faut régler cette crise, et je n'entends pas avec des mesures économiques miracles. Je songe notamment à la crise sociale qui frappe nos deux millions de chômeurs et leurs familles et au fait que 36 p. 100 des familles canadiennes sont directement touchées par le chômage. La moitié des familles canadiennes s'attendent à être personnellement victimes de ce fléau. C'est un fardeau qui pèse lourd sur les familles, les municipalités et les provinces. Nous avons assurément l'obligation de nous attaquer à ce problème.

(1420)

J'implore le premier ministre qui est je crois un homme de cœur, d'accepter au moins de constituer un groupe de travail parlementaire qui nous permettra de descendre de notre tour d'ivoire et de voir par nous-mêmes dans quelle situation nous plaçons nos chômeurs canadiens que le ministre des Finances a abandonnés sans espoir aucun.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je tiens à rendre le compliment au député. J'estime que lui aussi a du cœur. Je m'étonne cependant qu'il juge nécessaire pour en faire preuve de créer un groupe de travail.

Mais il reste à déterminer les mesures à prendre pour résoudre ce grave problème à la fois économique et social. Depuis deux ans, nous répétons que pour reconquérir nos marchés, créer des emplois au Canada et inciter les épargnants à investir dans leur pays, nous devons faire baisser l'inflation. Une fois qu'elle aura baissé, il deviendra plus intéressant d'investir et nous retrouverons alors notre compétitivité sur les marchés mondiaux. Nous pourrons vendre davantage au Canada et à l'étranger.

Après la présentation du budget en juin dernier par l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous avons réussi à rallier les Canadiens, les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral pour ramener l'inflation à l'objectif de 6 p. 100 que nous nous étions fixés. Ce qui explique la reprise dont nous sommes témoins aujourd'hui. Pas plus tard que ce matin on nous a annoncé que nous avions un surplus, le premier en dix ans, au chapitre du commerce automobile avec les États-Unis.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Ce surplus est attribuable au fait que la demande reprend aux États-Unis, puisque la production canadienne redevient plus concurrentielle.

Nous avons fait baisser l'inflation. Nos taux d'intérêt ont suivi. Voilà la solution que nous avons adoptée. Elle semble peut-être moins généreuse en paroles que celle proposée par le député, mais elle a au moins le mérite d'avoir réglé le problème. Le député et son parti ne nous ont rien proposé de semblable.

LA PRÉSENTATION DE MESURES DE CRÉATION D'EMPLOIS À COURT TERME

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait certainement que le chômage a augmenté de façon tellement tragique ces derniers mois qu'il y a maintenant près de deux millions de Canadiens sans travail. La récession actuelle a notamment pour conséquence que des milliers de gens, particulièrement des jeunes, doivent demander des prestations de bien-être social. Ainsi, dans la région de Toronto, le cinquième de tous les assistés sociaux sont des jeunes âgés de moins de 25 ans qui doivent se contenter de moins de \$300 par mois. Ces jeunes sont en train de perdre tout espoir.

Le ministre a indiqué hier que son exposé budgétaire contiendrait des mesures visant à créer immédiatement des emplois à court terme. Le ministre acceptera-t-il de mettre ces mesures en rigueur dès maintenant au lieu d'obliger ceux qui pourraient profiter de ces mesures à attendre que le gouvernement se décide à présenter son budget, ce qui pourrait prendre